



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-14124>

Département(s) de publication : **11, 12, 13, 30, 34, 66**

Annonce n° **26-14124**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CAF DE L'HERAULT

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 53408952900018

Ville : Montpellier

Code postal : 34943

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 11, 12, 13, 30, 34, 66

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.f

Identifiant interne de la consultation : 2026-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pole marchés - Achats Responsables

Adresse mail du contact : marches.publics@caf34.caf.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** 1) les effectifs du candidat et leur qualification (la situation la plus récente des effectifs) ; Ces éléments peuvent être fournis par le biais du formulaire DC2. 2) la présentation d'une liste des principales références en lien avec l'objet de la présente consultation effectuée au cours des trois dernières années, indiquant pour chacune d'elle, le nom du client et les coordonnées d'un correspondant. Ces références peuvent être accompagnées d'attestation de bonne exécution des prestations ; 3) le cas échéant, les certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ; 4) une preuve d'assurance certifiant que le candidat est couvert pour ses risques professionnels ; 5) pour le lot n°1 : une attestation en cours de validité justifiant de la capacité du candidat à prendre en charge le matériel de la marque « CHUBB » ; 6) pour le lot n°2 : une attestation en cours de validité justifiant de la capacité du candidat à prendre en charge le

matériel de la marque « ESSER ». 7) une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 ou DC1

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : le chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché ; pour les sociétés nouvellement créées, le candidat pourra fournir toutes indications concises et utiles permettant de juger de sa capacité financière à exécuter le marché. Peut être fournis par le biais du formulaire DC2.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : 1) Le Questionnaire technique – Annexe n°1 à l'Acte d'Engagement, pour chaque lot présenté par le candidat, complété et signé : Ce document comprendra notamment : Moyens humains mis en oeuvre dans le cadre du marché pour chaque lot ; Moyens matériels mis en oeuvre dans le cadre du marché pour chaque lot ; Descriptions des interventions pour chaque lot ; La démarche de l'entreprise en matière de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations du marché. Le candidat indiquera clairement dans les cadres, les réponses qu'il apporte aux rubriques énumérées ci-dessus. Il pourra également y indiquer un renvoi aux documents apportant des éléments de réponses aux rubriques plus détaillés, en précisant le titre de chacun de ces documents ainsi que le ou les paragraphe(s) concerné(s) et les numéros de pages correspondants. 2) Joindre des exemples de rapports détaillés d'intervention pour chaque type de prestation. En outre, il pourra être joint : - toutes justifications jugées nécessaires pour expliciter l'offre ; - une liste de sous-traitants que l'entreprise envisage de proposer à l'accord du Pouvoir Adjudicateur après conclusion du marché.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Entité adjudicatrice

Critères d'attribution : Les offres qui ne respectent pas les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Clauses Techniques Particulières seront jugées irrégulières et éliminées. Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères et des pondérations énoncés ci-dessous : La valeur technique de l'offre (40%) ; Le prix (50%) ; La démarche de l'entreprise en matière de développement durable dans le cadre de l'exécution du marché (10%).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2026-01 PRESTATIONS DE VERIFICATION ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE CONTRE L'INCENDIE DES ETABLISSEMENTS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'HERAULT

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations de vérification et de maintenance des équipements de sécurité contre l'incendie des établissements de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault.

Lieu principal d'exécution du marché : Hérault

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre 90000.0 euros et 139000.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot n°1 : Vérification et maintenance des S.S.I. (Systèmes de Sécurité Incendie) du siège de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault, situé à Montpellier (Site Celleneuve)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50413200

Lieu d'exécution du lot : Hérault

- **Description du lot** : Lot n°2 : Vérification et maintenance des S.S.I. (Systèmes de Sécurité Incendie) des sites de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault, autres que le siège de Montpellier Celleneuve : Béziers, Sète, Lodève, Clermont l'Hérault, Montpellier, Lunel

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50413200

Lieu d'exécution du lot : Hérault

- **Description du lot** : Lot n°3 : Vérification et maintenance des extincteurs et du RIA des établissements de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50413200

Lieu d'exécution du lot : Hérault

- **Description du lot** : Lot n°4 : Vérification et maintenance de l'éclairage de sécurité des établissements de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50413200

Lieu d'exécution du lot : Hérault

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : 1) La visite des lieux est facultative et reste à l'appréciation des entreprises pour prise en compte de toutes les sujétions relatives à l'exécution des prestations. Celle-ci sera obligatoirement réalisée la semaine du 16 au 20 février 2026, selon les disponibilités du pôle Sécurité – Logistique. 2) Si le candidat estime que le Pouvoir Adjudicateur a manqué à ses obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne ayant un intérêt à agir peut contester une décision ou la procédure dans les conditions suivantes : - introduction d'un référé précontractuel à partir de la publication de l'avis de publicité jusqu'à la signature du marché. - introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du marché. Auprès du Tribunal judiciaire suivant : Greffe du Tribunal judiciaire de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 MARSEILLE

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2026